

Je suis un peu surpris d'entendre le député de Saint-Denis nous dire que les difficultés actuelles sont principalement d'ordre financier.

Eh bien, monsieur le président, quand il s'agit d'envoyer des capitaux un peu partout à travers le monde, pour le développement de régions sous-développées, on ne se demande pas si on a l'argent on non. On trouve le moyen d'en avoir.

Je suis parfaitement d'accord avec le député de Meadow-Lake, quand il dit que les régions septentrionales de toutes les provinces du Canada sont des régions sous-développées.

La culture, que peut leur donner la télévision, leur sera d'un grand secours et même contribuera aux développements qui se font à la grandeur du pays.

Les régions plus au sud ont pu profiter beaucoup plus des services de la télévision. Elles ont accès au réseau de la Société Radio-Canada et à plusieurs postes de sociétés privées de radio et de télévision, et même aux postes de télévision des États-Unis.

Les régions du Nord ne bénéficient aucunement de la télévision et la réception radiophonique de Radio-Canada est très mauvaise.

Monsieur le président, je suis sûr que si le gouvernement actuel voulait s'en donner la peine, il trouverait le moyen de financer l'expansion de la Société Radio-Canada dans le Nord afin qu'elle puisse desservir toutes les régions où il y a une certaine population.

On dit que cela va coûter très cher. Pourtant, les citoyens qui habitent ces régions du Nord, comme par exemple ceux de Chibougamau-Chapais dans ma région, ont contribué par leurs impôts, par leurs taxes, à financer des développements de réseaux de télévision pour des régions plus au Sud. Il serait de mise que les autres citoyens du pays, à leur tour, aident financièrement ce développement, aucun député ne s'y opposerait.

Alors, monsieur le président, je suis convaincu que si le gouvernement voulait proposer les crédits nécessaires pour ce développement, aucun député ne s'y opposerait.

Les hauts fonctionnaires de la Société Radio-Canada nous assurent que c'est physiquement possible de desservir toutes les régions du Nord, par conséquent, le gouvernement n'a qu'à rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable, et tout le monde sera satisfait.

• (6.10 p.m.)

[Traduction]

M. Robert Simpson (Churchill): Je n'ai pas l'intention, monsieur l'Orateur, de parler longuement de cette question; quoi qu'il en soit, le débat semble tirer rapidement à sa

[M. Laprise.]

fin. Je serais content si la Chambre acceptait cette résolution. Je tiens à appuyer sans réserve la motion du député de Meadow-Lake (M. Cadieu). A plusieurs reprises, j'ai parlé en cette Chambre de la nécessité d'étendre les services nationaux de télévision aux régions septentrionales de nos provinces, notamment dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les observations du député de Saint-Denis (M. Prud'homme) m'ont intéressé, tout en m'étonnant quelque peu. On sent que le problème l'intéresse. Il a dit que c'était une question de fonds et il a raison en un certain sens. Il a semblé se demander si le financement de ce projet serait justifié en ce moment, disant que ces questions seraient discutées durant les réunions du comité de la radio-diffusion. Je ne suis pas actuellement membre de ce comité. J'aimerais le devenir et j'espère que d'ici sa première réunion j'aurai réussi à devenir membre du comité.

J'aimerais dire à tous les députés de la Chambre, et surtout aux ministériels, que cette question est extrêmement importante. Comme je l'ai dit l'autre soir, la Société Radio-Canada a finalement recommandé au gouvernement que le Parlement fournisse les fonds nécessaires pour étendre ce service, tout comme elle a recommandé l'affectation de fonds pour la télévision en couleurs. Ces fonds permettraient à la Société d'étendre le service à des régions qui ne l'ont pas encore. A mon sens, c'est là le point capital de la question: que le Parlement fournisse, durant cette session, assez d'argent pour permettre à la Société de s'acquitter de ce travail. Chaque député devrait faire bien comprendre au gouvernement la nécessité pour le Parlement d'accorder ces fonds.

Le secrétaire d'État (M¹¹⁰ LaMarsh) a dit avoir demandé à Radio-Canada de faire tenir au gouvernement des prévisions sur ce qu'il en coûterait approximativement pour étendre le service de télévision à ces régions. Dans son rapport annuel de l'an dernier, la Société Radio-Canada déclarait que le coût s'établirait aux environs de 15 millions de dollars. Cette somme peut paraître prodigieuse, mais nous avons récemment adopté des crédits renfermant une subvention de quelque 96 ou 97 millions de dollars à Radio-Canada. Les crédits dont nous serons saisis plus tard au cours de cette session renfermeront une affectation de 110 millions de dollars pour Radio-Canada, soit près de 15 millions de plus que le montant que nous venons de voter. Même si 15 millions de dollars semblent une somme considérable, nous devrions songer aux centaines de millions de dollars qui ont été dépensés pour faire jouir de la télévision